

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur - Règlement 628

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 11 janvier 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement **628 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2021.**

QUE ce règlement est actuellement accessible sur le site internet de la Ville et déposé au bureau de l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 12 janvier 2021.

M^e Lydia Laquerre,
Greffière